

دائما أقرب

**Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.**

Sous-direction technique
Département réseau d'accès

Réf: AT/DOT27/SDT/ DRA/115/2025.

A:

**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise Mezouaghi Omar
Cité Bermadia Wilaya de Relizane.**

Objet: Mise en demeure (2eme).

Travaux câble FO ODN Achaacha LOT 1.

ODS N° 172 du 28/04/2025.

J'ai le regret de vous informer que malgré la mise en demeure du 11/05/2025 et malgré plusieurs rappels par voie téléphoniques pour entamer le projet, aucune suite ne m'a été réservée et votre équipe est toujours absente sur chantier.

A cet effet ,je vous mets en demeure pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage des travaux et ce dans un délais de Quarante Huit Heures (48 H) à partir de la date de la publication de la présente sur le site WEB d'Algérie Télécom.

A défaut, le chantier sera réattribué à une autre entreprise et des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Mostaganem Le 22/05/2025



اتصالات الجزائر
المدير
للاقت
توقيع
SIGNÉ : HABIB CHANOUN